

ADHÉSION / GRILLE TARIFAIRE

Chaque membre de l'Association est tenu d'acquitter une cotisation annuelle.

Le montant de l'adhésion est libre.

La grille tarifaire ci-dessous présente, à titre indicatif, les montants espérés par le réseau.

Les habitants et personnes cooptées en raison des compétences ou des ressources qu'elles apportent au Réseau) **ne sont pas soumis à cotisation.**

COMMUNES	Nombre de membres au conseil municipal	Grille tarifaire par nombre d'élus		Grille tarifaire par nombre d'habitants	
De moins de 100 habitants	7	- de 20 élus	100 €	moins de 10 000 hab	100 €
De 100 à 499 habitants	11				
De 500 à 1 499 habitants	15				
De 1 500 à 2 499 habitants	19	- de 30 élus	250 €	10 000 à 50 000 hab	250 €
De 2 500 à 3 499 habitants	23				
De 3 500 à 4 999 habitants	27				
De 5 000 à 9 999 habitants	29				
De 10 000 à 19 999 habitants	33	- de 40 élus	400 €	50 000 à 100 000 hab	400 €
De 20 000 à 29 999 habitants	35				
De 30 000 à 39 999 habitants	39				
De 40 000 à 49 999 habitants	43	- de 50 élus	550 €	100 000 à 150 000 hab	550 €
De 50 000 à 59 999 habitants	45				
De 60 000 à 79 999 habitants	49				
De 80 000 à 99 999 habitants	53	- de 60 élus	700 €	150 000 à 200 000 hab	700 €
De 100 000 à 149 999 habitants	55				
De 150 000 à 199 999 habitants	59				
De 200 000 à 249 999 habitants	61	+ de 60 élus	850 €	pus de 200 000 hab	850 €
De 250 000 à 299 999 habitants	65				
Et de 300 000 et au-dessus	69				
Département				850 €	
Région				1 000 €	

